



www.jda.ci

Journal d'Abidjan

L'hebdo

N°153 du 16 au 22 Mai 2019

JEANNOT AHOSSOU K.
ENTRE DEUX FEUX

ENERGIE
AZITO OPTIMISE
SON RENDEMENT

SECTEUR ÉDUCATION
LES SYNDICATS VEULENT
PLUS DE DIALOGUE



CIRCULATION À ABIDJAN

MOTOCYCLISTES INDÉSIRABLES

GRATUIT
Ne peut être vendu

La traque est lancée depuis peu contre les motos, les mototaxis et les tricycles. Si l'opération est saluée, des abus sont dénoncés par endroit ...



MTN Agriculture Le secret de ma réussite

Recevez des informations agricoles en temps réel sur votre téléphone

Vous êtes un agriculteur ou une coopérative agricole ? Vous souhaitez : connaître les prix du marché, savoir quels sont les meilleurs engrais et additifs pour vos cultures, être prévenu en cas de catastrophes écologiques ou climatiques ? MTN Agriculture est l'outil qu'il vous faut ! Grâce à de précieux conseils et astuces délivrés chaque jour sur votre mobile, votre activité n'aura jamais connu autant de succès. Faites des choix éclairés concernant vos cultures en vous appuyant sur des informations fiables livrées en temps réel et

vous pourrez enfin exploiter à 100% le potentiel de vos terres au fil des saisons, augmenter le rendement de vos cultures, vendre vos produits au meilleur prix. Souscrivez à MTN Agriculture dès maintenant et révolutionnez votre activité pour 249F/mois. Tapez *230*116# pour profiter de la rubrique «Agri Conseils» ou *230*124# pour la rubrique «Prix du marché».

Avec MTN Agriculture, la réussite vous tend les bras.

BUSINESS

MTNBusinessCI 21 00 00 00

ÉDITO

Terreur à nos frontières

Il y a deux semaines, les services de renseignements du Burkina Faso lançaient une alerte à tous leurs voisins concernant les déplacements massifs de terroristes vers le Ghana, le Togo et le Bénin. Le rapt de deux touristes français au Bénin s'inscrit sûrement dans ce vaste mouvement. Les attaques de ces dernières 48 heures au Burkina, au Mali et, un peu plus loin, au Cameroun ne sont pas de nature à rassurer les pays de la sous-région ouest africaine. L'alerte est au rouge dans presque toute l'Afrique de l'ouest, allant à de zones formellement déconseillées à des lieux déconseillés sauf raisons impératives, en passant par des sites où la vigilance est normale ou renforcée.

Vu le déploiement des forces de l'ordre aux frontières avec le Burkina, un vaste mouvement de militaires rappelle à la mémoire collective les lendemains de l'attaque de Grand Bassam. Nous ne sommes pas encore en état d'urgence, mais dans une phase où il faut renforcer le contrôle et les renseignements. Face à cette guerre asymétrique, où l'ennemi est partout et nulle part à la fois, seuls les efforts conjugués des populations et forces de l'ordre peuvent s'avérer efficaces. Il ne s'agit pas de tomber dans des excès en lançant de manière négative des accusations fantaisistes, qui pourraient distraire les forces de l'ordre de l'essentiel de leur mission. Il est certes important de surveiller les frontières, mais il est également bon d'être vigilant à l'interne, surtout dans les grandes villes du pays, qui restent tout de même les cibles privilégiées des terroristes.

Encore une fois, nul n'est à l'abri. Nos pays sont fragiles, avec des frontières assez poreuses, qui permettent des déplacements massifs et incontrôlés de populations. Dans un tel contexte, il urge pour la CEDEAO d'aller plus vite dans la confection de la carte sécurisée unique pour l'ensemble de ses 15 pays membres.

OUAKALTO OUATTARA

LE CHIFFRE 215

Le nombre de femme chercheurs et enseignants-chercheurs ivoiriennes promues au CAMES, issus des promotions 2016, 2017 et 2018.

ILS ONT DIT...

• « C'est la grève de trop, je ne l'admettrais pas. Ce mot d'ordre de grève tranche avec la volonté appuyée de l'ensemble de la communauté éducative de contribuer au retour de la sérénité à l'école. » **Kandia Camara**, ministre de l'éducation nationale, le lundi 13 mai.

• « Sur les quatre premiers mois de l'année, au départ de la Libye, sur quatre personnes qui ont entrepris la traversée, trois ont atteint les côtes européennes et une est morte en mer. » **Charlie Yaxley**, porte-parole du HCR pour la Méditerranée et la Libye, le lundi 13 mai.

• « Ces terroristes ont réaménagé leur mode opératoire. D'abord en cherchant à créer des conflits intercommunautaires. Aujourd'hui, des conflits interreligieux. Cela nous interpelle tous, quelle que soit notre religion, quelle que soit notre ethnie, à être soudés. » **Roch Marc Christian Kaboré**, président du Burkina Faso, le mardi 14 mai.

UN JOUR UNE DATE

17 mai 1997 : Laurent-Désiré Kabila prend le pouvoir au Zaïre, ex Congo belge, qui devient la République démocratique du Congo.



L'ex entraîneur des Éléphants de Côte d'Ivoire, le belge Marc Wilmons, a été nommé, le mercredi 15 mai, sélectionneur national de l'équipe nationale masculine de football de l'Iran



Le groupe allemand Bayer, propriétaire de Monsanto a été condamné, mardi 14 mai, à verser la somme de deux milliards de dollars de dommages et intérêts à un couple californien

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le mardi 14 mai, plusieurs syndicats d'artistes ont entamé un sit-in à Abidjan devant les locaux du BURIDA pour réclamer le départ de la directrice générale, Mme Irène Vieira.

CIRCULATION : GUERRE OUVERTE AUX MOTOS

Alerté du danger que constituent les engins à deux et à trois roues sur les routes, le gouvernement a fini par réagir. Depuis début mai, la police et la gendarmerie traquent et confisquent les motos et les triporteurs sur les grandes artères. L'opération est saluée, mais des abus sont également dénoncés par les usagers et certaines entreprises spécialisées dans la distribution de colis via des motos. Mais, pour les forces de l'ordre, il s'agit d'appliquer strictement les mesures prises.

RAPHAËL TANOH

Près de 400 motos et environ 300 triporteurs. C'est le nombre d'engins à deux ou à trois roues saisis et mis en fourrière par la police nationale ce jour. Débutée la semaine dernière, l'opération de traque des motos et triporteurs semble avoir atteint sa vitesse de croisière. Selon une source à la préfecture de police, les services sont régulièrement assaillis par les propriétaires de ces engins motorisés, déclarés illégaux pour la plupart faute des papiers afférents. Le commissaire principal de police chargé de la police spéciale de la sécurité routière au ministère des Transports, Abdul Kader Touré, qui conduit cette action avec vigueur et détermination, a déployé ses hommes dans toutes les communes de la capitale économique. Et ils ne font pas de quartier. Cette opération est censée prendre fin début juin, c'est-à-dire après 30 jours de traque non stop.

Indésirables ? Mais qu'on se détrompe, précise notre source à la préfecture de police, il ne s'agit pas d'interdire les motos ou même les triporteurs dans la ville d'Abidjan. Dans le premier cas, rappelle notre interlocuteur, toutes les motos saisies par la police l'ont été parce qu'il y avait soit un non port de casque de la part du conducteur, soit parce que ce dernier n'avait pas les papiers de son engin en règle. « Leurs motos leurs seront remises lorsqu'ils se seront mis en règle vis-à-vis de la loi », explique notre informateur. Qui souligne que des motos continuent de cir-

culer dans la ville et que leur présence à Abidjan n'est absolument pas interdite. Cette action est par ailleurs consécutive à un communiqué du ministère des Transports. « Saisi de manière récurrente par les populations abidjanaises du développement depuis plusieurs semaines du transport de passagers et de marchandises par des engins à deux roues », les services du ministre Amadou Koné affirment avoir mené des investigations « qui ont mis en évidence que les propriétaires de ces engins communément appelés mototaxis ne disposent d'aucune autorisation émanant de l'État ». Dans la même veine, il a été constaté au niveau du ministère des Transports que les triporteurs se livraient au transport de marchandises en violation des textes. « Les activités de transport de personnes ou de marchandises sont soumis-

Avec le nombre sans cesse croissant de ces engins, on assistait à des accidents de circulation. Ce genre de choses n'est pas convenable dans Abidjan.

es à une autorisation préalable et à un régime particulier d'assurance », mentionne une note du ministre Amadou Koné. Qui insiste sur l'arrêt « immédiat » de ces pratiques « sous peine de voir leurs moyens de transport être mis en fourrière, sans préjudice des amendes et sanctions pénales prévues par les textes en vigueur ».

Concurrence déloyale Pour ce qui concerne l'intérieur du pays, le gouvernement, en



Sur le terrain, il n'est pas rare de voir certains motocyclistes crier à l'abus des policiers.

relation avec les communes qui ont déjà donné des autorisations aux propriétaires de mototaxis, examinera la situation aux fins de prendre les mesures appropriées, selon le ministre Amadou Koné. À travers ces précisions, la nature de l'opération, encouragée par le ministre lui-même, est assez

substitués aux véhicules de transport public. « Il ne sont pas autorisés à transporter des bagages. Mais c'est ce que nous voyons sur nos routes. Avec le nombre sans cesse croissant de ces engins, malheureusement on assistait à des accidents de circulation. Ce genre de choses n'est pas

explicite. « C'est une pratique que nous avons commencé à dénoncer. Nous avons écrit au ministre plusieurs fois pour signaler les activités auxquelles se livrent aujourd'hui les triporteurs, mais aussi les motos », se réjouit Adama Touré, Président de la Coordination nationale des gares routières de Côte d'Ivoire. Pour le transporteur, ils étaient face à un phénomène jusqu'à peu connu de la population, mais qui les dérangeait déjà sur le plan concurrentiel. Les triporteurs, selon lui, s'étaient

convenable dans une grande capitale comme Abidjan. Il fallait que cela cesse. C'est pour cela que nous remercions les autorités pour ce qu'elles font sur le terrain. Elles ont tous nos encouragements », poursuit Adama Touré. Pour ce qui est des triporteurs, leur présence n'est pas complétement interdite dans la ville, mais seulement au niveau des artères principales d'Abidjan, selon les services du ministère des Transports. C'est une mesure qui prend en compte le respect de la loi et qui intègre

Insécurité Début février 2017, la question des engins à deux roues et des triporteurs en Côte d'Ivoire avait été au cœur des échanges du Conseil des ministres. Ce jour-là, il avait été plus question de contrôles et de sécurité routière, les accidents impliquant ces engins étant devenus légion. Le gouvernement avait notamment insisté sur le renforcement des sanctions en cas de défaillance. « Je dois dire (...) que le gouvernement a longuement évoqué la question des deux roues et des triporteurs, qui se développent dans nos grandes villes, y compris à Abidjan », avait alors expliqué le porte-parole. C'est donc un souci qui est monté crescendo. Et il était inévitable, d'après notre source à la préfecture de police, que la guerre soit déclarée. C'est une habitude, à l'entendre, qui rime avec insécurité. « Il suffit d'être deux hommes sur une moto pour que déjà vous attiriez l'attention de la police. C'est un modus operandi couramment utilisé de nos jours pour voler et disparaître », note la source policière. Ajoutez à cela les accidents de circulation impliquant les motos, ainsi que les cas de décès pour non port de casque, et vous avez un motif valable pour lancer la traque aux motos. « Je crois que l'activité de taximoto ne peut pas prospérer à Abidjan. Les seules zones où cela a été remarqué, ce sont les quartiers où les taxis et les wôrô-wôrô ne vont pas. Les autorités savent où trouver ces individus. C'est un ensemble de constats qui a motivé cette opération de saisie et de mise en fourrière des engins à deux et à trois roues jugés illégaux. D'abord, le fait que certains font du mototaxi, ensuite à cause de l'insécurité et des accidents impliquant ces engins et enfin les triporteurs qui se sont mis à embarquer des bagages et à créer des embouteillages sur nos artères », énumère notre informateur à la préfecture de police. ■

3 QUESTIONS À



ADAMA TOURÉ

Président de la Coordination nationale des gares routières de Côte d'Ivoire

1 Comment avez-vous accueilli la mesure d'interdiction des mototaxis et des triporteurs sur nos grandes artères ?

Nous ne pouvons que dire merci au gouvernement pour cette mesure. Les Ivoiriens sont témoins du désordre causé par la présence de tous ces triporteurs sur nos routes. Cela crée de l'embouteillage et donc un manque à gagner quelque part. On voyait également des triporteurs charger des bagages en quantité importante et aller d'une commune à une autre. Ils ne sont pas autorisés à faire cela. Nous, nous payons des taxes. Les gens qui utilisent les triporteurs ne le font pas au même titre que nous. Ils n'ont donc pas le droit d'exercer cette activité de transport.

2 Au niveau des motos, y a-t-il la même satisfaction ?

Ce sont pratiquement les mêmes problèmes que nous rencontrons. Les motos sont impliquées dans de nombreux cas d'accidents et d'insécurité aujourd'hui. Il faut vraiment assainir le secteur. Plus particulièrement, les mototaxis doivent être carrément interdits. Nous ne voulons pas voir cela à Abidjan. Merci donc au gouvernement pour ce qu'il fait.

3 Selon vous, quelle doit être la prochaine étape ?

Il faut un suivi régulier. Le gouvernement doit continuer ainsi. Car si on arrête la répression, vous allez voir les mêmes pratiques revenir.

Repères

Nombre d'engins confisqués par la police : **400 motos et environ 300 tricycles.**

Durée de l'opération : **30 jours.**

Coût du transport des mototaxis à Abidjan : **200 FCFA.**

Coût moyen du transport de bagages avec les tricycles : **2 000 FCFA.**

également intègre un volet assainissement. Personne ne voudrait voir des mototaxis dans une grande capitale. « Ce n'est pas bien pour un pays comme la Côte d'Ivoire. Les endroits où ce genre de pratique se développe sont les zones enclavées, où les véhicules ne peuvent pas accéder. Mais si vous laissez les gens faire, peu à peu vous verrez que cela va se répan-

dre et devenir une habitude », regrette Ibrahim Diaby, le Secrétaire général du Syndicat national des conducteurs de taxis-compteurs de Côte d'Ivoire. Pour lui, le souci du gouvernement est beaucoup plus à ce niveau. Aujourd'hui, la forte répression lancée contre les engins à deux et trois roues est juste une occasion pour faire le grand ménage.

« Je ne vous dirai pas, en tant que responsable de syndicats de taxis-compteurs, que ces personnes nous faisaient de la concurrence, c'est simplement une question de sécurité. Nous avons assisté à plusieurs cas de braquages sur ce secteur, où les individus se servent de motos. C'est d'ailleurs une pratique qui a cours de plus en plus dans la capitale. Il est donc essentiel que le gouvernement jette un regard sur ce secteur, où le laisser-aller était devenu palpable », ajoute le leader syndical. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le gouvernement songe au problème.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA RÉPRESSION, ET APRÈS ?

Fortement saluée, les mesures d'interdiction des triporteurs sur les grandes artères et celle des mototaxis doivent avoir de la suite. Des suites qui, tous l'espèrent, seront satisfaisantes dans le suivi.

RAPHAËL TANOÛ



La corruption, le racket et l'abus de pouvoir gangrène très souvent ce genre d'opération.

C'est la principale inquiétude d'Ibrahim Diaby, le Secrétaire général des taxis-compteurs de Côte d'Ivoire. Que deviendra la mesure d'interdiction des mototaxis et des tricycles sur nos grandes artères après les 30 jours de répression de la police nationale ? Allons-nous revoir ces engins se livrer à

leurs activités habituelles au nez et à la barbe des autorités ? En la matière, il n'y a aucune garantie, même si notre source à la préfecture de police assure que seront mis en œuvre des contrôles périodiques. Et que la police fera régulièrement des descentes sur le terrain pour saisir et mettre en fourrière tout contrevenant, avec des consé-

quences pour les récidivistes. Il y a déjà eu des précédents.

Antécédents fâcheux D'abord l'interdiction des gbakas (véhicules de transport en commun) dans la commune du Plateau. Dans la même veine, il avait été interdit que ces engins traversent le pont De Gaulle ou le pont Félix Houphouët-Boigny.

Hélas, dans l'un et l'autre cas, il est courant de tomber nez à nez sur un gbaka en train de rouler en direction de Treichville. Et les gbakas vont prendre des clients régulièrement dans la commune du Plateau. Même si certains se déguisent en véhicules de transport du personnel, il est facile de les reconnaître. « Ce genre de cas arrive lorsque l'État a un problème d'effectifs à déployer sur le terrain », tente de se justifier une source à la préfecture de police. À l'entendre, interdire une activité comme le mototaxi n'a rien de surhumain, puisque les zones où ces pratiques ont lieu sont connues de tous. De même, il ne sera pas difficile de mettre la main sur un triporteur bondé de bagages qui s'aventurera sur les grandes artères en dépit de la loi. En outre, pour cet officier, les contrôles de pièces font partie de leur quotidien. Si c'est pour mener la vie dure aux motos sans papiers, les policiers, selon lui, n'attendent que cela. L'autre paramètre que la population dénonce est le racket, une pratique qui ne disparaîtra jamais, aux dires du policier. « Dans cent ans encore on parlera de racket et de dessous de table, parce que cela fait partie de la vie des gens. Partout on soudoie et on corrompt. Mais ce n'est pas ce qui empêchera les gens de faire leur boulot », prévient-il. ■

LE DÉBAT

Doit-on interdire les engins à deux roues à Abidjan ?



FATOU SYLLA
ETUDIANTE

J'estime qu'il est bon d'interdire les engins à deux et à trois roues sur nos routes, parce qu'ils créent vraiment assez de dégât. Notamment des accidents de circulation, sans oublier, les embouteillages. Les conducteurs de ces engins, roulent très mal, en général et ne respectent pas les feux tricolores. Parfois leurs fautes engendrent des pertes des vies humaines. Il y a longtemps que le gouvernement aurait dû sévir. De plus, le phénomène des taximotos n'honore pas une grande capitale africaine comme la Côte d'Ivoire. Si le gouvernement laissait faire, on allait voir dans plusieurs années, cela dans de nombreuses communes d'Abidjan. Il faut veiller à ce que cette pratique ne revienne jamais

← POUR

CONTRE →

CLIMBIÉ ATSE BEDA
ETUDIANT



Interdire la circulation des engins à deux et à trois roues à Abidjan, c'est priver les usagers de ces engins de leurs outils de travail, chose qui aura des répercussions sur leur rendement. De plus, une pareille initiative concourt au chômage des acteurs du domaine, d'où l'accentuation de la pauvreté. Aussi, faut-il signifier que l'interdiction de circulation des engins à deux et à trois roues à Abidjan, fait baisser les chiffres d'affaires des acteurs approvisionnant les chauffeurs en carburant dans la capitale économique. Je pense que l'Etat aurait dû penser à cela en interdisant la circulation de ces engins. On espère qu'avec les conséquences, nos autorités vont revenir sur leur décision.



MTN PERFECTIS

Des forfaits parfaits pour mon entreprise

- ✓ Des Bonus VOIX et SMS pour des communications continues
- ✓ Des Bonus Data pour rester toujours connecté
- ✓ Des appels gratuits
- ✓ 1 téléphone offert et renouvelable chaque année

Et encore plus d'avantages à découvrir en appelant notre Service Clients.

www.mtnbusiness.ci @businesssales.ci@mtn.com MTNBUSINESSCI 21 00 00 00

MTN

BUSINESS

Vous avez
le Pouvoir de réussir

JEANNOT AHOUSSOU KOUADIO ENTRE DEUX FEUX

Partira, partira pas. Viendra, viendra pas. C'est à ce jeu que jouent l'entourage et les proches du Président du Sénat, Jeannot Ahoussou Kouadio, quand ils derniers parlent de l'avenir politique de ce dernier, entre le PDCI et le RHDP.

OUAKALTIO OUATTARA



Jeannot Ahoussou Kouadio joue son avenir politique.

C'est loin d'être la fin de la bataille de débouchage de cadres entre le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) et le Parti démocratique de Côte

ivoire (PDCI). Alors que l'opinion avait intégré le fait que le Président du Sénat ait choisi définitivement le PDCI, sa brève apparition à la réunion du conseil politique du RHDP la semaine dernière

alimente à nouveau les suspensions. **Un pied dedans...** Le concerné se déclare « loyal au Président Alassane Ouattara et fidèle à Henri Konan

Jeannot Ahoussou Kouadio fait encore partie des rares cadres qui pensent réconcilier Ouattara et Bédié.

Bédié ». Une position difficile à tenir dans un contexte où les deux hommes forts maintiennent la pression sur les membres de leur entourage respectifs afin que ceux-ci adoptent des positions moins

ambiguës. « Le cas de Jeannot Ahoussou Kouadio a l'air complexe. Il fait partie encore des rares cadres qui pensent encore que la réconciliation est possible entre Ouattara et Bédié. Il a presque lié son avenir politique à l'entente entre ces deux hommes, auxquels il voue un profond respect », confie l'un de ses proches collaborateurs. Selon des indiscretions, sa présence au conseil politique du RHDP, le mardi 8 mai, n'était pas anodine. « Il n'est certes pas membre du conseil politique, mais il garde de très bons liens avec les dirigeants du RHDP et il y était pour une brève rencontre avec le Président du RHDP », confie une source proche du conseil politique.

Mais, à en croire d'autres sources, cette position médiane ne plaît pas à tous. Au sein du PDCI, Jeannot Ahoussou Kouadio, qui chuchote encore aux oreilles de Bédié, est dans le collimateur de certains cadres de ce parti, qui ont du mal à digérer ce qui apparaît à leurs yeux comme un « double jeu ». Ils ne sont pas les seuls. Au sein du RHDP, des cadres comme Adama Bictogo souhaitent qu'il se « détermine ». Pour rappel, ce dernier avait été le premier à mettre la pression sur Guillaume Soro afin qu'il se positionne clairement ou « libère le tabouret ». Mais, cette fois-ci, il pourrait ne pas obtenir gain de cause face à un Jeannot Ahoussou Kouadio plus conciliateur. ■

Diplomatie Jeu de chaises musicales

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon Tanoh, s'active à proposer de nouvelles nominations à la tête de certaines ambassades. Plusieurs chefs de missions diplomatiques sont en effet à la retraite et d'autres occupent leurs fonctions actuelles depuis une dizaine d'années. C'est le cas de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire à Paris, Charles Gomis et de Bernard

Ehui, ambassadeur au Ghana, tous deux nommés sénateurs le 3 avril. Il s'agira de remplacer également Vazoumana Touré, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Arabie Saoudite, décédé le lundi 22 avril dernier. À l'approche de la date du pèlerinage, le remplacement de ce dernier semble s'imposer. Dans ce vaste mouvement, l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Gabon et ex chef d'État-

major Philippe Mangou pourrait, selon nos sources, être affecté en Allemagne, où il remplacerait Noël Koidiane Ahounan. Le tout nouveau général de la gendarmerie à la retraite Nicolas Kouakou devrait quant à lui succéder à Philippe Mangou au Gabon. Un comeback sur la scène publique pour lui, qui, depuis la fin controversée de sa mission à la tête de la gendarmerie nationale, attendait,

EN BREF

PARLEMENT : AMADOU SOUMAHORO SOUS PRESSION

Après l'installation controversée du bureau de l'assemblée nationale, Amadou Soumahoro président de cette institution reste sous pression. Après avoir renoncé à tenir une session parlementaire le 14 mai, qui visait à établir le calendrier annuel de l'institution, Amadou Soumahoro tente de colmater les brèches. Un précédent qui pourrait avoir un effet pervers sur la première année de la mandature de ce dernier. De source proche du parlement, des discussions se poursuivent avec les autres groupes parlementaires afin de ramener la sérénité au sein de la représentation nationale.

BERTIN KOUADIO KONAN : NOUVEAU CHANTRE DE LA RÉCONCILIATION

Bertin Kouadio Konan, dit KKB candidat malheureux à la présidentielle de 2015 et en disgrâce avec son parti le PDCI a trouvé autre chose pour meubler son quotidien. Ce dernier multiplie les échanges avec les personnalités politiques de tout bord et des populations afin de parler de réconciliation. Une offre politique qu'il compte faire sien lors de la présidentielle de 2020 à laquelle il compte à nouveau se présenter sous une bannière indépendante, convaincu déjà qu'il n'obtiendra pas le soutien de son parti. ■

selon ses proches, une probable nomination. Le Président Alassane Ouattara, qui a effectué le mercredi 15 mai une visite éclair à Libreville, a dû en profiter pour en parler à son homologue gabonais. Si les relations sont très bonnes entre les deux hommes, elles avaient été quelque peu brouillées à l'occasion de la dernière élection au Gabon, opposant Jean Ping à Ali Bongo. ■



AMADOU KONÉ

L'homme fort de Bouaké ?

Presque plus rien ne se passe à Bouaké sans que son image n'y soit associée. Amadou Koné, ex numéro 2 de la rébellion et actuel ministre des Transports, peaufine sa stratégie afin de devenir incontournable dans la deuxième ville du pays.

OUAKALTIO OUATTARA

Entre parrainage de meetings politiques, redynamisation des militants du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) et visites aux populations, Amadou Koné multiplie depuis peu ses actions à Bouaké. Une ville qu'il connaît parfaitement et qui l'a vu naître un matin d'août 1966.

Discret Cet ingénieur géographe de l'Université Laval (Canada) est toujours resté discret et évolue parfois dans l'ombre. Quand la rébellion éclate en 2002 et que Bouaké devient son épicerie, il est désigné Secrétaire général adjoint. Un poste qu'il occupera jusqu'en 2007, avant d'en démissionner après la signature des accords de Ouagadougou. « Il ne voyait pas d'un bon œil ces accords et semble n'y avoir pas été associé à l'époque », se rappelle un ancien membre des Forces nouvelles. Mais, à ce titre, Amadou Koné a été successivement conseiller spécial du Premier ministre en charge du processus de désarmement (DDR, 2004 - 2006), ministre du Tourisme et de l'artisanat (2005 - 2007) et ministre de l'Intégration africaine, Porte-parole du Gouvernement (2007 - 2010). Réputé très proche du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, cet ex administrateur de la Banque Africaine de Développement, pour le compte de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et de la Guinée (Conakry, 2011 - 2017) a été nommé ministre des Transports le 11 janvier 2017. Une sorte de remise en selle pour un ancien de l'ex rébellion, afin de lui permettre de prendre la main sur la ville de Bouaké, stratégique pour la conquête ou la reconquête de l'électorat. « Sans être un élu de la ville de Bouaké, Amadou Koné travaille de concert avec tous les élus et cadres du RHDP et est proche des militants de base », explique l'un de ses proches, qui estime qu'il est de loin l'un des cadres les plus respectés et les plus écoutés par la jeunesse de Bouaké. « Un atout sur lequel il compte pour renforcer son image auprès du Premier ministre et du Président de la République », confie l'un de ses proches. Mais Amadou Koné doit « vaincre sa timidité s'il veut que son image colle plus à celle d'un homme de terrain. Son tempérament froid ne l'aide pas à prendre une véritable avance sur ses concurrents, tant au sein de son parti que chez ses adversaires politiques », martèle un connaisseur de la vie politique de la ville de Bouaké, marquée désormais également par une équation militaire. ■



Tous les jeudis

7^{er} HEBDO GRATUIT
EN LIBRE-SERVICE

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOPOTAMUS
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCE
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

TEL : 22 01 99 99

ÉNERGIE : VERS UNE OPTIMISATION DU RENDEMENT D'AZITO

L'évolution de technologie MXL2 réalisée par GE va permettre d'augmenter de 30 MW la puissance nette de la centrale d'Azito. Ce projet marque les premières commandes de solutions numériques de GE et d'évolution de technologie des turbines à gaz GT13E2 en Afrique subsaharienne

Dans un objectif d'amélioration de la puissance, du rendement, de la fiabilité, de la disponibilité et des performances opérationnelles de sa centrale, ainsi que pour collecter des données et des informations en vue de la maintenance prédictive de ses équipements, Azito Énergie S.A. a signé le mardi 14 mai un contrat avec GE (figure historique et pionnier en Côte d'Ivoire dans le secteur de l'énergie) portant sur le déploiement de son logiciel Predix Asset Performance Management pour deux turbines à gaz GT13E2 et deux alternateurs sur le site de la centrale Azito. Les deux entreprises en ont profité pour saluer la réussite du déploiement de la solution d'évolution de technologie MXL2 de GE sur la première turbine, qui devrait permettre d'accroître la puissance nette de la centrale de 15 MW, ce qui équivaut à alimenter 120 000 foyers en plus. L'évolution de technologie MXL2 de la seconde unité est prévue pour plus tard dans l'année.

Unique Projet unique en son genre en Afrique subsaharienne, cette évolution de technologie pilote, associée à des solutions



La centrale d'Azito refait peau neuve.

numériques, ouvre la voie à de futures solutions complètes pour les centrales à travers la région. Selon Luc Aye, Directeur général d'Azito Énergie S.A., « maintenant que la puissance nette de la centrale va croître de 30 MW grâce à la technologie MXL2 de GE, nous sommes très favorables à l'exploitation des technologies numériques et des solutions de gestion de données pour améliorer encore davantage les performances totales de notre unité ». L'implémentation de l'évolution de la technologie MXL2 de GE pour la première turbine, la

Croissance de la puissance nette : 30 MW.
Bénéficiaires : 240 000 ménages.

chambre de combustion et le compresseur a été menée de main de maître. Aucun accident de travail n'a été déploré, avec pourtant un recours à une main d'œuvre majoritairement locale (95%). Conçue pour s'adapter à toutes les unités GT13E2 installées, l'évolution de technologie MXL2 est le fruit des dernières avancées technologiques de GE, couplées à plus de 10 millions d'heures de fonctionnement de la flotte. Cette modernisation MXL2 permet aux opérateurs de bénéficier d'un meilleur rendement, d'une meilleure puissance nette et d'intervalles de maintenance rallongés de façon significative. ■

EN BREF

ECONOMIE BLEUE EN AFRIQUE: UNE OPPORTUNITÉ POUR LE SECTEUR PRIVÉ

Un forum sur l'économie bleue en Afrique se tiendra à Tunis en Tunisie, les 25 et 26 juin 2019, en présence de plusieurs ministres africains. Les discussions porteront sur les opportunités et les innovations dans les secteurs émergents et frontaliers de l'économie bleue et sur la manière dont elles peuvent contribuer à accélérer la transformation de l'Afrique, créer des emplois, assurer la sécurité alimentaire, et proposer des mesures efficaces contre le changement climatique à faible coût.

ELECTRICITÉ : LA PRODUCTION EN 2018 S'ÉLÈVE À 9 834 GIGAWATTS

La production de l'électricité en Côte d'Ivoire s'est élevée à 9 834 gigawatts en 2018, enregistrant ainsi « une légère hausse de 0,33% » par rapport à 2017, a indiqué mercredi le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, le mercredi 15 mai. Selon lui, 70,12% de cette quantité d'énergie produite est issue du thermique et 29,88% de l'hydraulique. 165,01 milliards FCFA a été déboursés pour l'achat de combustible résultant de la production de source thermique. ■

OUAKALITIO OUATTARA

Souleymane Ouattara Gérer les entreprises de couture par le numérique

Expert-comptable, Souleymane Ouattara a lancé en juin 2017, avec 3 de ses collaborateurs, une application de gestion des ateliers de couture nommée Pro couture.

MARIE-BRIGITTE KOMONDI

L'idée est de permettre aux acteurs de la mode de pouvoir enregistrer leur catalogue, qui autrefois se faisait à la main et par la même occasion, respecter le délai de livraison qu'ils donnent à leur client. On se plaint beaucoup du manque de rigueur des couturiers » explique Souleymane Ouattara. L'application « Pro couture » de leaders 'entreprise, rappel au couturier 3 jours avant, le nombre de livraison qu'il a, ainsi que les personnes à livrer. Aussi, lorsque ce dernier estime ne pas être à mesure de respecter le rendez-vous, il a la possibilité d'appeler le client via l'application pour ne pas que ce dernier se déplace. Elle permet également au couturier de pouvoir gérer sa comptabilité: ses dépenses, ses entrées et avoir le solde de sa caisse. Dans un premier temps vous téléchar-

gez l'application sur play store, après cela vous avez droit à 30 jours d'essai. Expirés, vous renouvelez votre abonnement à hauteur de 1 000 mensuellement détaille Souleymane Ouattara. « Depuis sa mise en ligne en juin 2017, plus de 500 personnes ont téléchargées l'application », confie l'ancien directeur administratif et financier de l'entreprise 2KF entre 2014-2015.

Parti d'un faux rendez-vous

L'idée est partie d'un rendez-vous manqué avec son couturier alors qu'il préparait un important exposé. « C'était la désolation ! » se souvient-il encore. Hors mis cela, cet entrepreneur de 29 ans compte parmi les jeunes talents qui pensent pouvoir apporter leur contribution au développement de l'Afrique. Expert-comptable



Souleymane Ouattara pense pouvoir donner une chance aux couturiers.

formé dans un système anglo-saxon au Nigéria suivie d'un master en finance comptable, il est inscrit à l'ordre des experts comptables ivoiriens. Parallèlement, il espère développer son entreprise « leaders' entre-

prise» qui développent d'autres logiciels tels que le logiciel pro boutique pour la gestion des boutiques de prête à portée, l'application « autonotes » pour la gestion de parcs auto et bien autres. ■

Zone de libre-échange Les dirigeants d'entreprises optimistes

Selon un récent sondage publié par le cabinet d'intelligence économique et de conseil Oxford Business Group, 72% des dirigeants d'entreprises africains sont convaincus que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) aura un impact positif ou très positif sur le commerce intra-régional. Ce sondage intervient dans un contexte où les dirigeants africains semblent de plus en

plus déterminés à aller résolument vers cette zone de libre-échange. Il a concerné 787 hauts dirigeants d'entreprises originaires de huit pays africains (Maroc, Nigeria, Égypte, Côte d'Ivoire, Kenya, Ghana, Algérie, Djibouti). Intitulé « Business Barometer 2019 : Africa CEO survey », ce sondage révèle que 84% des dirigeants d'entreprises africains ont déclaré avoir des attentes élevées ou très

élevées concernant l'environnement local des affaires pour l'année à venir, alors que 78% d'entre eux ont annoncé que leur entreprise devait réaliser un investissement significatif dans les douze prochains mois. Le sondage précise également que l'instabilité politique ou sécuritaire dans les pays voisins est une source d'inquiétude pour 23% des chefs d'entreprises interrogés. Toutefois,

38% des sondés pensent que le facteur le plus susceptible d'impacter leur économie serait une hausse des prix du pétrole. Sur les questions de compétences, 36% des interlocuteurs, interrogés sur la compétence dont leur pays a le plus besoin, ont évoqué la compétence en leadership, tandis que la recherche, le développement et l'ingénierie ont été cités par 14% des sondés. ■

O. O.

REGIE DE COMMUNICATION DIGITALE
le Digital évolue, Nous aussi...

Publicité en ligne
Création graphique
Articles sponsorisés

Publi reportage
Communiqué
Campagne Multicanal

News, Actualités
Appel d'offres
Vidéos

Cocody - Rue Lycée Technique - 198 Logements, Immeuble N° 2, 1er étage, Appt 887
Téléphone : + 225 22 44 44 48 | 17 BP 421 Abidjan 17 - Côte d'Ivoire | E-mail : ci@educarriere.net



JEAN-YVES ABONGA : « NOUS VOULONS UN DIALOGUE SOCIAL »

Jean-Yves Abonga, Président de l'Intersyndicale des fonctionnaires de Côte d'Ivoire (IFCI) évoque avec JDA les besoins de ses mandants.

RAPHAËL TANOË



Jean Yves Abonga souhaite une accalmie entre syndicats et gouvernement.

Après le 1er mai, on vous a senti insatisfait. D'aucun disent que vous vous attendiez à la présence du chef de l'État?

Ce n'est pas forcément la présence du chef de l'État en personne à la célébration de la Fête du travail qui était notre finalité. Quelle que soit la personne, c'est le message qui compte. Mais le discours que nous avons entendu le 1er mai nous a laissé légèrement sur notre faim.

Dans quel sens?

Nous sommes surtout inquiets pour la liberté syndicale. Parce que tout nous laisse penser qu'il y aura de nouvelles mesures pour la restriction de cette liberté en Côte d'Ivoire. Nous demandons au gouverne-

ment de faire voter au plus vite le projet de loi sur lequel nous avons travaillé en 2018 et qui contient nos principaux points de revendication, l'indemnité de logement et la revalorisation du taux indiciaire. Notre syndicat insiste également sur l'instau-

Nous demandons le vote de projet de loi sur lequel nous avons travaillé en 2018.

ration d'un cadre de dialogue social. À ce sujet, nous saluons le projet du chef de gouvernement de créer un comité dans chaque ministère. Mais nous disons que pour ce qui est de la trêve sociale les syndicats ont toujours été droits.

Mais ce n'est pas ce que

disent les autorités...

C'est le gouvernement qui n'a pas respecté ses engagements.

Et non les syndicats ?

Non. Aujourd'hui, le Premier ministre doit absolument instruire aux ministères techniques qu'ils travaillent à cela. Tout le monde doit suivre ses recommandations. Parce qu'il y a ce qu'on dit et ce qui se passe sur le terrain. Que le chef de gouvernement donne instruction aux ministres afin que chacun à son niveau ouvre les portes du dialogue social.

Aujourd'hui, quelles sont vos priorités ?

Les fonctionnaires sont mal logés, ils vivent mal, se soignent mal et n'arrivent pas à scolariser leurs enfants. Pour la paix en Côte d'Ivoire, il faut trouver des solutions à ces préoccupations. En dernier lieu, nous estimons que le Président de la République et le Premier ministre gagneraient à soutenir les

centrales qui ont signé la trêve sociale en 2017. La reconduction de l'appui aux centrales syndicales est bien, mais ces centrales qui ont signé la trêve sociale jouent un rôle fondamental dans la situation des fonctionnaires aujourd'hui. Il ne faut pas l'oublier. Il faut les soutenir. ■

EN BREF

TRAVAIL DES ENFANTS : DOMINIQUE OUATTARA INVITE LES PAYS MEMBRES DE L'ALLIANCE 8.7 À ACCENTUER LEUR EFFORT

La Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, présidente du Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS), a invité, mardi 14 mai à Abidjan, les pays membres de l'Alliance 8.7 à accentuer leurs efforts dans la lutte. « Je voudrais inviter tous les pays membres de l'Alliance 8.7 à accentuer leurs efforts dans la lutte contre le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants », a lancé Mme Ouattara, à l'ouverture du deuxième atelier du groupe d'action de l'Alliance 8.7. Cet atelier devrait permettre d'examiner les progrès réalisés depuis la création de l'Alliance, offrir l'opportunité de mieux planifier et d'accélérer les actions futures, en faveur de l'éradication du travail forcé, de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants.

NUISANCES SONORES : COCODY CHEF DE FILE DES PLAINTES

206 plaintes, c'est le nombre de plaintes enregistrées contre les débits de boissons et 100 contre les lieux de cultes provenant de la commune de Cocody, qui arrive numéro un dans le cadre des plaintes relatives aux nuisances sonores enregistrées dans le district d'Abidjan. La commune de Yopougon arrive en deuxième position dans ce classement, suivie de la commune d'Aboobo. Ces statistiques s'étendent sur la période 2011-2019 et ont été rendues publiques, le mardi 14 mai lors d'un atelier de sensibilisation des populations sur les nuisances sonores, par le commandant adjoint de la brigade de salubrité d'Abidjan, le commissaire de police Baba Ouattara. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

ABENGOUROU : LES ONG DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE BIENTÔT APPUYÉES DANS LEUR MISSION

Le chef du cantonnement forestier d'Abengourou (région de l'Indénié-Djuablin), le capitaine Zogbeu Koné qui a rencontré, le mardi 14 mai, plusieurs responsables de comités de base des deux principales organisations non gouvernementales (ONG) de lutte contre les feux de brousse du département, leur a promis l'appui de l'administration forestière pour l'accomplissement de leur mission. « L'administration forestière sera désormais entièrement à vos côtés pour vous appuyer dans cet important travail que vous accomplissez pour préserver la forêt et les plantations contre les feux de brousse », a-t-il promis. L'officier des Eaux et Forêts a saisi l'occasion de cette séance de travail pour exhorter les acteurs de la lutte contre les feux de brousse du département d'Abengourou à multiplier les séances de sensibilisation des populations villageoises. Il les a assurés de la participation des agents de l'administration forestière à ces campagnes de sensibilisation pour une synergie d'action et une lutte plus efficace contre les feux de brousse. ■

SRI LANKA : VIOLENCES ANTIMUSULMANES EN HAUSSE

Le Sri Lanka est sous tension depuis les attentats du dimanche de Pâques, le 21 avril, quand 258 personnes ont péri dans des attaques-suicides qui ont visé trois églises et trois hôtels et ont été revendiquées par le groupe État islamique (EI).

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Les musulmans au Sri Lanka ne savent plus à quel saint se vouer.

Un commerçant musulman a été mortellement lynché par la foule au cours d'émeutes, a annoncé la police. Cet homme de 45 ans a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital dans le district de Puttalam, dans le nord-ouest du pays. « La foule l'a attaqué avec des armes tranchantes dans son atelier de menuiserie », a expliqué un responsable de la police. « C'est le premier mort lié à ces émeutes », a-t-il ajouté.

Dimanche et lundi derniers, des chrétiens ont attaqué des mosquées et des magasins et véhicules appartenant à des musulmans dans plusieurs districts du nord du pays,

en réaction à un commentaire posté sur Facebook par un commerçant. Plusieurs habitations de musulmans ont été endommagées au cours des attaques, a déclaré le Conseil musulman du Sri Lanka, sans donner plus de précisions sur l'ampleur exacte des dégâts.

Couvre-feu

Lundi, la police sri-lankaise a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des groupes qui attaquaient des mosquées et des magasins appartenant à des musulmans.

« La police et les forces de sécurité ont maîtrisé la situation, mais des groupes conti-

nent de tenter de semer le trouble », a déclaré le premier ministre, Ranil Wickremesinghe, dans une allocution télévisée. Il a estimé que ces violences étaient susceptibles d'entraver l'enquête sur les attentats du dimanche de Pâques, dans le cadre de laquelle 56 suspects sont encore en détention.

Un couvre-feu national imposé lundi soir a été levé mardi matin, sauf dans la province du Nord-Ouest. Une usine de pâtes alimentaires appartenant à un musulman a été incendiée. Joint au téléphone, le propriétaire précise que trois de ses employés ont été blessés et que « les forces de sécurité étaient à l'extérieur mais n'ont pu empêcher l'attaque, survenue durant le couvre-feu ». Les autorités avaient annoncé lundi avoir bloqué certains réseaux sociaux et applications de messagerie, dont Facebook et WhatsApp.

Les attentats sanglants de Pâques ont été revendiqués par Daech et les noms des kamikazes dévoilés. Tous les auteurs des attaques sont morts ou ont été arrêtés. Le Sri Lanka, pays à majorité bouddhiste, compte environ 10% de musulmans et 7,6% de chrétiens. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ALLEMAGNE : ENQUÊTE SUR DES MORTS SUSPECTS

La police allemande explore la piste sectaire dans l'enquête sur cinq décès, dont plusieurs à l'arbalète, la plupart des victimes étant liées par leur passion pour l'imagerie médiévale et l'alchimie. Les enquêteurs cherchent à savoir si des habitués d'une boutique sont susceptibles d'être impliqués dans cette affaire et à connaître les relations exactes entre elles les victimes. Toutes étaient membres, selon le quotidien Bild, d'une ligue de tournois de chevaliers et de joutes qui a tenté, en vain selon un de ses membres, de professionnaliser ce type de rencontres inspirées du Moyen-âge. Les enquêteurs passent au peigne fin deux sites : une auberge de Passau, en Bavière, où ont été trouvés ce week-end trois corps percés de carreaux d'arbalète, et, à plus de 600 km au nord, à Gifhorn en Basse-Saxe, l'appartement d'une des trois victimes, dans lequel ont été retrouvés lundi deux autres cadavres de femmes.

Les résultats préliminaires des autopsies communiqués mardi matin montrent que deux des trois victimes de l'auberge ont été tuées d'un carreau dans le cœur. ■

Mauritanie Réécrire l'Histoire

Les mesures nécessaires ont été prises pour mener à bien le projet de réécriture de l'Histoire de la Mauritanie, a annoncé le ministre de la Culture, de l'artisanat et des Relations avec le Parlement, Sidi Mohamed Ould Maham, lors du lancement de la Saison des espaces culturels. Pour la réussite de ce projet d'envergure, il a indiqué compter sur les écrivains, les chercheurs et les spécialistes. L'idée de la réécriture de l'histoire de la Mauritanie date d'il y a quelques années. Le Président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz estimait qu'elle devait se matérialiser par « une encyclopédie exhaustive, détaillée et simplifiée » pour les élèves, étudiants, enseignants et chercheurs. Pour donner corps au projet,

le ministre a annoncé en mars dernier avoir fait appel à un Comité de spécialistes (historiens, pédagogues et géographes) afin de relater la richesse et la diversité de l'histoire et du patrimoine de la Mauritanie. L'encyclopédie retraçant l'Histoire de la Mauritanie devrait comporter trois parties. La première va traiter de la Préhistoire, avec un accent particulier sur les moyens d'éclairage et l'environnement. La deuxième partie portera sur l'histoire ancienne et médiévale, avec notamment un focus sur les royaumes qui se sont succédé dans cette région. Enfin, dans la troisième partie il sera question de l'histoire contemporaine ainsi que de courants artistiques et littéraires. ■

B.S.H

F. M.

PREMIER LEAGUE : SUR LE TOIT DE L'EUROPE

La Premier League a connu son apothéose le week-end dernier, avec le sacre de Manchester City. Une belle fin de saison pour ce championnat XXL, qui, en plus d'avoir réussi à placer quatre de ses équipes en finales des coupes d'Europe, s'adjuge la couronne de meilleur championnat du continent.

ANTHONY NIAMKE



Pour la première fois de l'histoire quatre clubs anglais disputeront les finales des championnats européens.

Chelsea face à Arsenal, le 29 mai prochain à Bakou (Azerbaïdjan), pour la finale de l'Europa League, puis Tottenham contre Liverpool FC en finale de l'UEFA Champions League, le 1er juin prochain à Madrid (Espagne). On se rend compte que l'Europe est 100% anglaise et que l'Angleterre a entamé un nouveau cycle.

C'est une première dans l'histoire de la C1 et de la C3 : un seul et même pays place quatre de ses équipes en finales des deux compétitions européennes.

Championnat extraordinaire Si l'Angleterre est aujourd'hui au sommet du football européen, c'est bel et bien parce qu'elle a

un championnat corsé et hyper rude, où rien n'est totalement joué de la première à la dernière journée. Avec l'hégémonie des « Big six » et le retour depuis deux ans de Liverpool et de Tottenham, la compétition est devenu encore plus éprouvante. Seuls le dynamisme, l'endurance et le fighting spirit sont recommandés, choses que d'autres championnats n'ont pas (Ligue 1, Série A, Bundesliga). « Le championnat le plus difficile que j'ai jamais joué », affirmait-il y a quelques jours l'entraîneur des Citizens, Pep Guardiola. Cette difficulté constitue l'atout principal de la réussite des clubs anglais sur le vieux continent. Outre l'aspect sportif, les questions économiques sont pour beaucoup dans cette domination britannique, du fait des droits télé, qui ont explosé. Pour la période 2019 - 2020, ils s'élèvent à 4,6 milliards d'euros. Pendant que les clubs français vont toucher 1,1 milliard sur la période 2020 - 2024 et les clubs espagnols 1,14 milliard de 2019 à 2022. Une manne financière conséquente, qui attire les meilleurs joueurs et entraîneurs de la planète. Selon le cabinet Deloitte, la Premier League a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de livres la saison dernière. Soit environ 60% de plus que les championnats espagnol et allemand et trois fois plus qu'en France. L'année dernière, le 20ème, West Bromwich, a touché 108 millions d'euros, deux fois plus que le 1er de Ligue 1, le Paris Saint-Germain, avec 56,7 millions d'euros. ■

Michael Shumacher La légende du F1 au cinéma



Michael Schumacher sera immortalisé.

Un documentaire à la gloire du pilote allemand de Formule 1 le plus titré de tous les temps (91 victoires en Grand Prix), Michael Schumacher, sortira en décembre prochain, avec des archives inédites et des témoignages de sa famille. Cette production, intitulée « Schumacher », a été réalisée par les cinéastes allemands Michael Wech et Hanns-Bruno Kammermöns, avec le soutien des proches du pilote. Le film donne la parole à son père,

Rolf, sa femme Corinna, ses deux enfants Gina et Mick (pilote en Formule 2), à ses compagnons et surtout aux adversaires du sextuple champion du monde. Sa sortie est prévue le 5 décembre 2019 en Allemagne et en Suisse, année de ses 50 ans et du 25ème anniversaire de son premier titre de champion du monde. Schumacher s'est retiré des circuits en 2012 et a été victime en 2013 d'un grave accident de ski en France. ■

A. N.

CARTONS DE LA SEMAINE

La Côte d'Ivoire est le grand vainqueur de la 18è édition du championnat de l'Union des Fédérations Africaines de Karaté (UFAK) de la Zone 3, qui a pris fin le dimanche 12 mai à Abidjan. Avec 11 médailles d'Or, 12 en Argent et 6 de Bronze pour un total de 29 médailles, les ivoiriens s'imposent donc de la plus belle des manières sur cette compétition.

L'Afrique du Sud a relancé, lundi 13 mai, l'affaire Caster Semenya en annonçant vouloir faire appel du jugement du Tribunal arbitral du sport (TAS) qui impose à la championne olympique d'athlétisme du 800m de prendre des médicaments pour baisser son taux de testostérone.

SILVIE MÉMEL-KASSI : « NOUS VOULONS CRÉER L'ÉQUILIBRE »

Ce vendredi 17 mai, le musée des civilisations de Côte d'Ivoire organise une Journée portes ouvertes. Une première édition dédiée spécialement aux femmes dans le secteur de la culture. JDA a tendu son micro à sa directrice, Silvie Memel-Kassi, qui nous en dit plus.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR ANTHONY NIAMKE



Silvie Memel-Kassi donne un nouveau souffle au musée.

À quoi répond l'organisation d'une Journée portes ouvertes du musée ?

Le Musée des civilisations de Côte d'Ivoire est aujourd'hui inscrit sur la liste des musées qui travaillent à leur visibilité sur la plateforme universelle « Museum Week ». Museum Week est une plateforme qui a été créée pour tous les musées du monde et chaque année, au mois de mai, il y a une semaine qui est organisée pour la visibilité des musées. Cette plateforme regroupe plus de 5 000 musées dans le monde. Depuis l'année dernière, nous nous y sommes inscrits et, dans le cadre des activités de « Museum Week », le Musée des civilisations de Côte d'Ivoire organise un événement. Le thème pour tous les musées du monde cette année c'est « Les femmes dans la culture, hier, aujourd'hui et demain ». Nous avons donc décidé d'organiser ce que nous avons appelé la première édition des Journées portes ouvertes, consacrée aux femmes.

Quel est l'objectif de ces portes ouvertes dédiées à la gent féminine ?

L'objectif est de valoriser la femme, de la célébrer, de créer une émulation autour des activités du musée. La femme est un maillon essentiel du tissu social. Nous initiions cette activité avec les femmes pour

essayer de créer un équilibre avec les hommes, puisqu'ils sont en pole position au sein des publics qui fréquentent les musées dans le monde. Nous espérons que, par cette activité, à terme nous allons arriver à ce qu'on nous avons appelé une cohésion sociale, à parler de réconciliation, à donner la possibilité à toutes ces femmes d'échanger, de se côtoyer, de se froter, parce que toutes les femmes qui participent sont dans tous les métiers du secteur de la culture.

Ces Journées portes ouvertes vont s'étendre sur combien de jours ?

Cette année, c'est une sorte de lancement que nous faisons. Pour cette première édition, nous allons essayer de la circonscrire sur une seule journée. Pour les années à venir, c'est-à-dire dès 2020, puisque le « Museum Week » s'étend sur une semaine, nous pourrions aller au-delà d'une journée. Cette année, il s'agira juste d'informer et de montrer ce que nous prévoyons de faire pour les éditions futures.

Pour l'exercice 2018, le musée a enregistré combien d'entrées ?

Chaque année les chiffres vont croissant. Nous étions autour de 120 000 entrées, avec plus de la moitié pour la salle d'exposition. Toutes les activités que nous orga-

nisons, nous les recensons sur le compte des statistiques que nous dressons au niveau du musée. Aujourd'hui, le musée sort. Nous allons maintenant en entreprise, nous intervenons dans les écoles et universités. Ce qui est aussi remarquable, c'est que, depuis l'année dernière, nous nous sommes rendu compte que les écoles de l'intérieur du pays viennent au musée. C'est ce que nous voulons, c'est ce que les autorités veulent. Il nous faut montrer que la culture est incontournable dans le développement.

Où en êtes-vous aujourd'hui avec la signature du « Manifeste de la Collection fantôme » ?

Le projet est toujours en cours, d'autant plus que nous y avons associé les 32 directeurs régionaux de la culture, qui travaillent sur le terrain avec les conseillers régionaux de la culture, les maires et les préfets. Au niveau d'Abidjan, il y a aussi des courriers qui vont partir pour le commandement supérieur de la gendarmerie, la douane et la police, qui sont des organes qui s'occupent de protection et donc nous rejoignent dans nos activités. Nous avons demandé aux 32 directeurs régionaux qui sont porteurs de ce Manifeste à l'intérieur du pays pour le recueil des signatures de nous faire un retour fin juin 2019. ■

Journal d'Abidjan
l'Hebdo

Directeur de publication :
Ousmane DIALLO

Directeur Général :
Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée :
Aurélien DUPIN

Rédacteur en chef :
Ouakaltio OUATTARA

Sécrétaire Général :
Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro :
Malick S. - Anthony N. - Raphael TANO

Infographiste : Ferdia AGBATI

Service commercial :
Ismaël OUATTARA - Gisèle MAYIKANE

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex. Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique, Immeuble N2-Abidjan. Tél : + 225 22 01 99 99 www.jda.ci / contact@jda.ci



MTN StandardPro

Gérez vos appels automatiquement

Serveur vocal interactif – Enregistrement des appels – Numéro virtuel

Vous souhaitez ne rater aucun appel ou opportunités d'affaires ? Plus besoin d'installations coûteuses ou d'acquérir de nouveaux équipements informatiques.

MTN **StandardPro** gère jusqu'à 30 appels entrants de manière simultanée, message d'accueil en plusieurs langues, transfert des appels, messagerie vocale, notification SMS et email, historique d'appels, personnalisation du menu de gestion des appels

selon le jour et l'heure, enregistrement des appels, et bien plus encore.

Grâce à une application installée sur votre téléphone et votre ordinateur, votre numéro professionnel vous suit partout, en Côte d'Ivoire comme à l'étranger.

Contactez-nous dès à présent pour un essai gratuit (21 00 00 00 /standardpro.mtn.ci)